

Panorama du Daf Yomi



Traité de Ta'anit. Daf 26/31

dafyomifr@gmail.com

Ce feuillet peut être également reçu sur simple inscription

Contexte

Nouveau et dernier chapitre traitant de la bénédiction des Cohanim ainsi que des Maamadot et des offrandes de bois. On analysera aussi les jeûnes obligatoires du 17 Tamouz et 9 Av.

Résumé

RÉSUMÉ

1. Les Cohanim, Leviyim, et Yisraelim avaient tous les groupes affectés au service quotidien du Beth Hamikdash.
2. Pendant que les groupes de Cohanim et Leviyim servaient dans le Temple, les Yisraelim se rassemblaient dans leurs villes.
3. Il y avait neuf jours « primaires » où les gens donnaient du bois au Temple pour la Mizbe'ach.
4. Durant l'histoire, cinq calamités sont survenues le 17 Tamouz.
5. Durant l'histoire, cinq calamités sont survenues le 9 Av .

UN PEU PLUS

1. Cela a été fait afin que les trois éléments qui composent le peuple juif soient représentés durant l'offre des Korbanot quotidiens au Beth ha'Mikdash. Ces groupes ont été institués par les premiers prophètes.
2. Les Yisraelim lisaient la Torah chaque jour de la semaine. Ils lisaient la partie de Bereishis qui traitent du jour de la Création correspondant au jour de lecture.
3. Chaque jour était particulièrement importante pour une famille particulière (les neuf familles sont répertoriées dans la Michna) où elle donnait toujours une grande quantité de bois ce jour-là.
4. Moshe Rabbénou brisa les Louchot, le Korban Tamid a cessé, brèche de la muraille de Jérusalem, Apostamos a brûlé publiquement un Sefer Torah, et Menasheh a mis une idole dans le Heichal.
5. Il a été décrété que la génération de Juifs dans le désert ne pourrait pas entrer en Eretz Yisrael, les deux Temples ont été détruits, Beitar a été capturé, et le site du Beth ha'Mikdash a été labouré.. (Révach L'Daf)

Réflexions (Iyounim) : Manger Avant De Prier Moussaf

Il ressort de la Guemara que Rabbi Yehuda soutient qu'il n'y aura jamais de bénédiction sacerdotale à Minha ou lors de la Ne'ilah ; mais uniquement à Shacharit ou Moussaf. Cela est vrai même à Yom Kippour. La raison invoquée est qu'il est à craindre que le Cohen puisse se saouler et il est interdit de réciter la bénédiction dans cet état. Il n'y a généralement pas de souci d'ivresse le matin avant Shacharit ou Moussaf. Comme Minha et Ne'ilah peuvent être récitées toute la journée, l'ivresse est possible et donc il statut ue la bénédiction n'est pas récitée lors de ces tefillot.

Le ROSH statut, au nom de Rabbénou Chananel, qu'il est implicite dans notre Guemara que l'on n'a pas le droit de manger avant Moussaf sinon les Cohanim

pourraient se saouler avant Mous-saf aussi.

Le CHOUL'HAN AROUKH (OC 286:3) fixe qu'il est permis de déguster des fruits ou un peu de pain avant de prier Moussaf. Cependant, un repas est interdit. Cela serait conforme à l'avis du Rosh.

Le BACH écrit que des mots du Choul'han Aroukh, on peut déduire qu'il n'y a pas d'interdiction de manger avant Moussaf ; c'est devenue une pratique courante et donc l'ivresse n'est pas si commune. Selon le Bach, si l'on se sent faible et que l'on évalue que l'on ne pourra pas prier Moussaf sans manger, on sera autorisé à manger car c'est seulement une coutume que de ne pas manger.

Dans le Sefer SHOEL OU'MEISHIV (3,1:120), on commente la coutume de certaines communautés, où l'on s'abstient de manger avant de secouer le Loulav à Soukkot. On y prie Shacharit et Hallel tôt le matin, puis on rentre chez soi pour manger et ensuite on revient à la synagogue prier Moussaf. Le Shoel U'meishiv s'oppose à cela parce qu'ils mangent avant Moussaf. Il écrit, cependant, qu'il se souvient de l'année 5597, dans la ville de Nikolsburg, il y a vu des gens prier chaque Shabbat matin jusqu'à la lecture de la Torah, rentrer à la maison pour manger et revenir prier Moussaf dans la dixième heure de la journée. Quand il a demandé d'expliquer cette coutume, ils ont répondu que le Gaon Rav Mordechai Bennet a décidé qu'ils avaient la per-

mission de le faire, car ils étaient faibles et désiraient manger. Cette décision est apparemment basé sur le Bach qui soutient qu'il n'y a pas d'interdiction réelle en matière de manger avant Moussaf, c'est plutôt qu'une coutume et par conséquent, on peut y déroger.

Il y a beaucoup de communautés où il est devenu coutume pour toute l'assemblée de réciter le Kiddouch et de manger un peu avant Moussaf. Rav Shmuel Rosenberg, le Av Beth Din à Unsdorf a demandé s'il était permis à un individu de se séparer du Tzibour et de prier Moussaf tandis que tout le monde fait le Kiddouch et mange. Il juge que la coutume de ne pas manger

avant de réciter Moussaf est une coutume établie et il y a eu beaucoup d'érudits craignant Hashem qui s'abstiennent de manger avant de prier Moussaf. Nous ne pouvons pas s'opposer à quelqu'un qui veut être rigoureux sur lui-même à cet égard. En outre, comme le Choul'han Aroukh statut que seule la dégustation est permise et non pas une alimentation qui va provoquer la satiété, on doit être méticuleux et discerner la quantité que l'on est en train de manger.

Il y a une divergence parmi les décisionnaires quant à la quantité de nourriture qu'il est permis de manger avant de prier Moussaf. Certains pensent qu'il n'y

a pas de quantité fixe qui est interdite, à condition que l'on ne mange pas un repas qui exigerait un Birkat Hamazon après. Selon cela, on serait autorisé à manger un gâteau et boire un café avant de prier Moussaf. L'avis du Michna Beroura est qu'il ne faut pas manger du gâteau de plus d'un volume d'un œuf. Il est rapporté au nom de Rav Shlomo Zalman Auerbach que la coutume est de faire preuve d'indulgence et que l'on peut, si besoin, manger du gâteau avec un volume excédant la taille d'un œuf avant de prier Moussaf. (Peninei Halakha). (Daf Notes).

Réflexions 2 (Iyounim) : COMPRENDRE les MA'AMADOT – Rav Karr

Le Rama dans Olat R'iyah dit que la fonction principale des Korbanot est d'enseigner à l'homme sa mortalité et de montrer à l'homme l'infini de l'univers entier. Les Korbanot montrent qu'il n'y rien d'autre que Hachem. Pourquoi brûlons-nous un Korban et offrons une Olah? Cela semble être un étrange cadeau à Hachem.

Imaginez que je veuille montrer mon amour en dépensant beaucoup d'argent pour un cadeau et ensuite de le jeter à la poubelle !

Un Korban symbolise l'abolition de tout ce qui existe. Ce n'est pas un acte négatif de désespoir ou de destruction. Il s'agit plutôt d'un acte positif dans lequel je peux consacrer tout ce que j'ai à Hachem. C'était là la fonction des Anshei Ma'amad. Ils lisaient les passages de la Création pour enseigner que le monde existait et continuera d'exister par le mérite des Korbanot (aujourd'hui, nous avons les tefillot et l'étude sur les korbanot).

Ils jeûnaient! Pourquoi? Ils devraient manger à cause de la joie d'apporter un Korban. Ils priaient une ou deux prières (Moussaf / Néïla) supplémentaires. Ils étaient les émissaires de tout le Klal Yisrael pour amener le Korban Tamid . Ils ont été élevés au plus haut niveau de sainteté. Le jeûne était donc un complément à leur Simcha. Le jeûne est révélateur de leur haut niveau spirituel, comme nous le voyons avec Moshe qui a jeûné sur le mont Sinaï. Pour aborder la Shékhinah, on doit jeûner et s'élever. Les Téfillot supplémentaires étaient la conséquence de leur haut niveau de Avoda et donc les obligeait à la tenue de cinq téfillot comme à Yom Kippour. (sur la base du Ohr Hatorah, Dévarim)

Chabbat

La Mishna précise que les gens du Maamad qui venaient à Jérusalem devaient jeûner du lundi au jeudi. Ils ne jeûnaient pas rapide le vendredi, le jeûne

étant contraire à l'honneur du Chabbat, et ils ne jeûnaient pas le dimanche, car il est inapproprié de quitter une journée de repos et de plaisir et se fatiguer par le jeûne, ce qui pourrait entraîner certaines conséquences fâcheuses pour la santé.

Cette décision contient une leçon profonde pour nous de savoir comment nous voyons Chabbat chaque semaine. Chabbat est un jour de repos et un jour de joie, et nous devons savourer chaque instant que l'Éternel nous permet de nous prélasser dans Sa Présence. La Guemara plus tard (27b) stipule que lorsque Chabbat se termine, la Neshama Yeteira, le supplément d'âme que l'on nous a accordé à l'arrivée du Chabbat, nous quitte, et on se sent triste. Il nous incombe d'anticiper le Chabbat toute la semaine, car le Chabbat rajeunit littéralement nos âmes (Daf Notes).

Tableau

Les Prières où il y a Birkat Cohanim

	Sha'harit	Moussaf	Min'ha	Néïla
R' Méïr	Oui	Oui	Oui	Oui
R' Yéhouda	Oui	Oui	Non – Décret car risque quotidien d'être ivre	
R' Yossi	Oui	Oui	Non. Min'ha quotidien- donc risque	Oui. Néïla que jour de jeûne ; donc pas de décret pour risque